



AVIS AUX MEMBRES

No. 2017 – 103

Le 4 juillet 2017

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Brookfield Asset Management Inc. (BAM)
Scission d'actions (Suivi)**

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que suivant les informations de la circulaire No. 077-17 et de l'avis aux membres No. 074-17 publiés le 29 mai 2017, le montant en espèces qui est inclus dans le nouveau livrable par contrat BAM4, équivalent à 0.58823529 du prix moyen des actions ordinaires de Trisura Group Ltd pondéré par le volume des 5 jours qui suivent immédiatement la date de la distribution, est fixé à 12.54 \$CA. Par conséquent, le nouveau livrable par contrat BAM4 est le suivant :

- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT:** **100 actions ordinaires de catégorie A de Brookfield Asset Management Inc. et un montant en espèces de 12.54 \$CA, équivalent à 0.58823529 du prix moyen des actions ordinaires de Trisura Group Ltd pondéré par le volume des 5 jours qui suivent immédiatement la date de la distribution.**

Tout autre détail du rajustement compris dans la circulaire no 077-17 et dans l'avis aux membres no 074-17 demeure inchangé.

La portion en espèces du livrable demeurera fixe de façon permanente en tant que livrable de l'option et ne variera pas.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Glenn Goucher
Président et chef de la compensation